

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 72-810/SG/CG approuvant et rendant exécutoire le budget rectificatif 1972 de l'Office de Développement du Tourisme.

n° 72-810/SG/CG

Ministère  
MINISTERE DE L'INFORMATION ET DU TOURISME

Date de publication  
24 mai 1972

Numéro JO  
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro  
10 juin 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Est approuvé et rendu exécutoire le budget rectificatif 1972 de l'Office de Développement du Tourisme s'élevant en recettes et en dépenses à: douze millions cinq cent vingt-quatre mille cinq cent neuf francs Djibouti (12.524509 FD).